



Installation du conseil communautaire 2026-2032
Prochain conseil ouvert au public : mardi 16 juin à 18 h

www.ardenne-metropole.fr     / N° 103 - mai 2026

ÉDITO

Un front uni

Les urnes ont parlé. Dans chacune de nos 57 communes, tous ceux qui le souhaitent ont été invités à pénétrer dans l'isoloir puis à déposer le bulletin de vote de leur choix. La campagne électorale a pu être apaisée, avec une seule liste en présence, ou au contraire se montrer parfois âpre, suscitant des affrontements qui, ici ou là, se sont joués à quelques poignées de voix.

Mais aujourd'hui, au final, peu importe : la page est démocratiquement tournée et le 14 avril dernier, les 104 élus municipaux désignés pour siéger au sein du conseil communautaire d'Ardenne Métropole se sont réunis pour la première fois de ce nouveau mandat de six ans. Comme attendu, ces élections ont été l'occasion de procéder à un renouvellement, y compris dans la composition du bureau communautaire que j'ai à nouveau l'honneur de présider et qui vous est présenté dans les pages qui suivent.

Je constate cependant avec satisfaction que nos cartes, bien que logiquement rebattues, n'ont pas modifié ce qui constitue pour moi l'une des pierres angulaires de l'action communautaire : la volonté de s'engager pour l'ensemble du territoire dont nous sommes issus. Pour le dire en d'autres termes, nous portons des valeurs communes qui nous rassemblent, quelle que soit l'étiquette politique des uns ou des autres. Au sein de l'agglo, il n'y a pas de chapelle, pas de clan. Charleville-Mézières et Sedan, les deux principales locomotives du territoire, qui ont pu par le passé nourrir une certaine rivalité, avancent désormais d'un même pas. Et c'est bien ce sentiment d'appartenance à la même communauté qui va nous permettre d'unir nos forces, nos compétences, afin d'agir pour le bien commun, comme cela est le cas depuis la création d'Ardenne Métropole, en janvier 2014.

Maintenant, ensemble, au travail !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damoigny
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq



Les membres du bureau communautaire élus le 14 avril 2026
(absents sur la photo : Farid Bessadi et Martine Lessertisseur)

Ardenne Métropole, alliée du quotidien

Au-delà du trombinoscope (page ci-contre), rappel des missions, des compétences et de quelques chiffres pour mieux comprendre le rôle d'Ardenne Métropole.

Créée le 1^{er} janvier 2014, Ardenne Métropole regroupe aujourd'hui 57 communes pour plus de 120 000 habitants, soit près de 45 % de la population du département. Depuis plusieurs années, elle constitue également le principal investisseur public des Ardennes.

Au quotidien, l'agglomération agit dans de nombreux domaines essentiels : développement économique, enseignement supérieur, habitat, transports, eau et assainissement, gestion des déchets, mais aussi culture, sport, tourisme et développement durable.

Difficile de passer 24 heures sur le territoire sans utiliser, à un moment ou à un autre, l'un de ses services.

Les chiffres clés de l'agglomération

- ◆ 120 380 habitants
- ◆ 57 communes membres
- ◆ 197 millions d'euros de budget annuel (2026)
- ◆ Plus de 600 salariés
- ◆ 104 élus communautaires

« Trois questions à Boris Ravignon »

Réélu président d'Ardenne Métropole, dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

Je l'aborde avec une certitude : l'avenir de nos communes passe par l'intercommunalité. Cette dernière nous permet de mener à bien des projets qu'aucune de nos communes ne pourrait porter seule. Exemple avec le Campus universitaire que nous avons créé, aucune commune, pas même Charleville-Mézières, n'aurait pu y parvenir comme l'a fait Ardenne Métropole. Et c'est le cas aussi des grands services publics que nous gérons, comme l'eau, les transports ou les déchets que notre agglomération gère mieux et pour un meilleur coût que si les communes se débrouillaient seules de manière isolée. Sur tous ces sujets, l'union fait la force.

Quels sont pour vous les dossiers prioritaires ?

J'en vois trois.

Le développement économique, donc l'emploi. Ardenne Métropole doit encore accentuer ses efforts pour se porter au soutien des entreprises existantes et, chaque fois que c'est possible, en attirer de nouvelles, comme on le fait avec l'arrivée d'Hermès.

L'enseignement supérieur est lui aussi crucial : nous devons permettre aux Ardennais qui le souhaitent de poursuivre leurs études dans les Ardennes, donc élargir la gamme de formations disponibles.

Enfin, l'agglomération doit favoriser une **transition écologique** qui protège le pouvoir d'achat des usagers. Concrètement, ça passe par l'aide apportée à la rénovation énergétique des logements, ou par la baisse du tonnage de nos déchets qui se traduira par une diminution de la taxe sur les ordures ménagères.

L'agglomération a 12 ans. Quel bilan tirez-vous de son action ?

J'en retiens avant tout la coopération qui existe désormais entre notre agglomération et les 57 communes membres. Nous sommes arrivés à créer un vrai climat de confiance, d'entraide. Concrètement, on achète beaucoup de biens ou de prestations ensemble en faisant faire des économies à nos communes ; on instruit pour elles, gratuitement, les permis de construire, on les soutient dans leurs investissements. Mais on doit encore progresser pour que chaque maire, quand il travaille sur un projet, puisse se tourner vers Ardenne Métropole pour être soutenu, aidé et conseillé.



Télécharger dans
l'App Store



Télécharger sur
Play Store

**Achetez et validez
votre titre sur
l'appli Réseau TAC**



**ARDENNE
METROPOLE**

RATP Dev
ARDENNE METROPOLE

Les vice-présidents



Didier Herbillon

Sedan
Aménagement et équilibre du territoire



Patrick Fostier-Gailly

Charleville-Mézières
Développement économique et numérique



Michel Normand

Belval
Finances et ressources humaines



Inès Regnault De Montgon

Sedan
Tourisme et relations transfrontalières



Jérémy Dupuy

Villers-Semeuse
Enseignement supérieur et recherche



Pauline Marchal

Charleville-Mézières
Santé



Cédric Branz

Flize
Sport et équipements sportifs



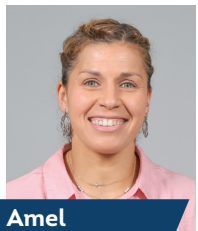
Florian Lecoultre

Nouzonville
Culture et équipements culturels



Philippe Claude

Haudrecy
Travaux communautaires



Amel Bouderra

Charleville-Mézières
Égalité des chances et politique de la ville



Christophe Marot

Dom-le-Mesnil
Petit et grand cycles de l'eau



Maxime Villa

Sedan
Politique zéro déchet et biodiversité



Éric Morlet

Vivier-au-Court
Sécurité et qualité des relations usagers



Alain Barthélémy

Charleville-Mézières
Mobilités



Yacoub Ould Hmeida

Charleville-Mézières
Habitat durable

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'exécutif est composé du président, de 15 vice-présidents et de 8 conseillers communautaires délégués élus par le conseil communautaire. Voici les membres du bureau, leur commune d'appartenance et leur attribution.



Boris Ravignon, président

Charleville-Mézières

Les conseillers délégués



Odile Glacet
Charleville-Mézières
Achats publics et préférence locale



Ghislain Debaiffe-Raboin
Issancourt-et-Rumel
Équilibre urbain / rural



Philippe Canot
Sécheval
Forêts et bois



Farid Bessadi
Sedan
Emploi et insertion



Bruno Faucheron
Cheveuges
Agriculture et projet alimentaire territorial



Marc Guéniot
Bazeilles
Développement des énergies renouvelables



Olivier Petitfrère
Lumes
Stratégie foncière



Martine Lessertisseur
Floing
Ressources humaines



L'appli Réseau TAC
remplace votre Pass TAC



MÉDIATHÈQUES

Escape Game dim. 17 mai
15 h CMz Voyelles
"Le manuscrit interdit", créé et animé par Plume. Tout public, -11 ans accompagnés d'un adulte - Départ toutes les 1/2 h - Partenariat : musée Guerre et Paix.

Jeux de société sam. 23 mai 14 h CMz Voyelles dans le jardin

sam. 30 mai
➤ **Fête du Jeu** 10 h > 17 h
Sedan G. Delaw - Venez (re) découvrir les jeux de bois d'antan !
➤ **Marionnettes au jardin** 15 h, 15 h 30 et 16 h CMz Voyelles - Tout public.

Concours dessin Cabaret Vert BD 2 juin > 12 août
CMz Voyelles - Ana et l'Entremonde

sam. 6 juin
➤ **Rendez-vous aux Jardins** 10 h > 17 h Sedan - Jeux et lectures au jardin botanique
➤ **Fête du Livre et des Libraires** 13 h 30 > 17 h 30 CMz - Retrouvez vos bibliothécaires place Ducale !
➤ **Conférence** 15 h Sedan G. Delaw - "Ultras, les autres protagonistes du football" par S. Louis. Tout public.

 mediatheques.ardenne-metropole.fr    sur inscription

PROGRAMME des médiathèques d'Ardenne Métropole

AVRIL → JUIN 2026



ARDENNE MÉTROPOLÉ
Réseau des Médiathèques Communaires

CONSERVATOIRE

Apéritif musical mar. 19 mai
19 h 15 - CMz Théâtre
Le morceau qui m'a donné envie de faire de la musique
Orchestre Junior

Auditions à la quarte 18 h
CMz conservatoire
Patchwork musical
➤ **mer. 20 et 27 mai**

Auditions de classes
➤ **ven. 29 mai** 19 h CMz conservatoire
Musiques actuelles
➤ **mer. 3 juin** 18 h - Sedan amphi. PMFrance - Piano
➤ **sam. 6 juin** 16 h CMz Plume et bulle - Clavecin

Concerts

sam. 23 mai
Sedan - Château fort
➤ 16 h 30 - Gourmandises royales - Salon de thé musical
➤ 20 h - De Lalande à la cour - Dans le cadre de la Nuit des musées

ven. 29 mai 19 h 30 Montcy-St-Pierre - Église - Chœur A Tempo et chorale enfantine

dim. 31 mai 16 h Sedan
Église St-Léger - Orgue et flûte traversière

ven. 5 juin 20 h CMz Théâtre - Cham - Tarifs : 8 €, 1 € -18 ans, 5 € adhérents APECMD, abonnés TCM et étudiants
Réservation auprès du théâtre

mer. 10 juin 18 h CMz Théâtre - Classes d'éveil
Tarifs : 5 €, gratuit -18 ans, 3 € adhérents APECMD, abonnés TCM et étudiants
Réservation auprès du théâtre

 conservatoire.ardenne-metropole.fr  

CHASSES AUX TRÉSORS


 à Charleville-Mézières et à Sedan

Envie d'une activité ludique à partager en famille ?

Les chasses aux trésors de l'office de tourisme Charleville/Sedan invitent petits et grands à partir à l'aventure, à résoudre des énigmes et à découvrir les villes autrement.

Participation : 5 € par carnet (récompense incluse)

📞 03 24 55 69 90 (CMz)
03 24 27 73 73 (Sedan)

 www.charleville-sedan-tourisme.fr



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

 Centre aquatique Sedan 

 Horaires "période scolaire"

 Meeting estival **sam. 23** (après-midi) et **dim. 24 mai** (toute la journée) - org. SNS

⚠️ **14 > 17 mai**

- ♦ jeu. 14 (férié) : 9 h > 12 h 30
- ♦ ven. 15 : 10 h > 12 h 30, 14 h 30 > 17 h et 18 h > 19 h 30
- ♦ sam. 16 : 10 h > 12 h 30 et 14 h 30 > 17 h 30
- ♦ dim. 17 : 9 h > 12 h 30

⚠️ **Pentecôte lun. 25 mai** 9 h > 12 h 30

 Patinoire E. Issatchenko CMz 

 Fermée

 Centre aquatique B. Albin CMz  


 Horaires "période scolaire"


⚠️ **14 > 17 mai**


- ♦ jeu. 14 (férié) : 9 h > 12 h 30
- ♦ ven. 15 : 10 h > 17 h et 18 h > 21 h
- ♦ sam. 16 : 10 h > 18 h
- ♦ dim. 17 : 9 h > 12 h 30

⚠️ **Pentecôte lun. 25 mai** 9 h > 12 h 30

 Piscine Ronde Couture CMz

 Mar. jeu. ven. 11 h 30 > 12 h 30
Mer. 8 h > 9 h - 11 h 30 > 12 h 30

 Fermée du 14 au 17 mai

 equipementsludiques.ardenne-metropole.fr
billetterie.ardenne-metropole.fr



DÉCHETS ET PRÉVENTION

Collectes - Rattrapages des jours fériés

jeu. 14 mai



lun. 25 mai

ven. 15 mai

Soir

mar. 26 mai

sam. 16 mai

Matin et après-midi

sam. 23 mai

"Mes déchets Ardenne Métropole"

Grâce à cette application, retrouvez toutes les informations "déchets" : calendrier des collectes, horaires des déchèteries, consignes de tri, localisation des points d'apport volontaire, demande de composteur individuel...

 ardenne-metropole.fr/appli-dechets

